



JRES 2024

Rapport du comité de programme *(version intermédiaire mai 2024)*

Préambule	2
Composition du comité de programme	2
Format des propositions de contribution	2
Traitement des propositions reçues	2
Propositions reçues	2
Évaluation des propositions	3
Sélection des propositions	3
Observations	4
Qualité générale des propositions.....	4
Manque de soin de certaines propositions.....	4
Tutoriels	4
Recoupement entre différentes propositions d'une même institution.....	5
Langue des propositions	5
Mise en perspective et intérêts pour la communauté	5
À propos des technologies et outils propriétaires.....	6
Utilisation des IA génératives.....	6
Accompagnement des auteur·ices	7

Préambule

L'objectif de ce rapport est d'informer :

- les personnes ayant soumis une proposition pour l'édition 2024 de JRES de la manière dont se construit le programme de la conférence à travers la sélection des propositions ;
- les primo-soumettant-es des futures éditions de JRES des attendus de la conférence.

En ce qui concerne ce dernier point, ce rapport provisoire sera complété en décembre 2024 après la conférence et présentera notamment l'accompagnement des auteur·ices.

Composition du comité de programme

Le comité de programme de JRES 2024 comportait 26 membres, choisis par les présidents pour :

- **la diversité de leurs compétences**, qui permet d'évaluer les propositions de la communauté dans tous les domaines, techniques et organisationnels ;
- **la diversité de leurs origines géographiques et de leur établissements d'appartenance** (universités, laboratoires, instituts, rectorats, ...) qui donne au comité de programme une connaissance globale de la communauté (enseignement supérieur, recherche, éducation nationale, ...) ;
- **leur connaissance de la conférence** et de ses particularités : les membres actuel·les ont contribué aux éditions précédentes et ont bénéficié de l'accompagnement unique du comité de programme.

Format des propositions de contribution

Les formats suivants étaient proposés :

- Présentation longue (30 minutes + 10 minutes de questions)
- Présentation courte (15 minutes + 5 minutes de questions)
- Tutoriel long (1 heure et 40 minutes)
- Tutoriel court (1 heure)
- Poster

Traitement des propositions reçues

L'appel à proposition a été publié le 18 décembre 2023, avec une date limite de soumission des propositions fixée au 1^{er} mars 2024 (une prolongation d'une semaine a été accordée aux soumissionnaires pour tenir compte des dates des vacances d'hiver).

Propositions reçues

173 propositions ont été reçues sur l'interface de soumission <https://conf-ng.jres.org/2024> :

- 76 présentations longues (64 en 2022)
- 60 présentations courtes (61 en 2022)
- 5 tutoriels longs (10 en 2022)
- 4 tutoriels courts (11 en 2022)
- 28 posters (25 en 2022)

Le nombre global de soumissions est stable par rapport à celui de l'édition précédente en 2022, la baisse du nombre de tutoriels est compensée par l'augmentation du nombre de présentations.

Évaluation des propositions

Du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2024, le comité de programme a émis 3916 avis sur les 173 propositions reçues. Chacune a fait l'objet de 20 à 25 relectures, évaluant leur qualité et leur intérêt pour les congressistes en se basant sur :

- la pertinence des contenus proposés ;
- la qualité de la rédaction des propositions ;
- l'opportunité de présentation des projets proposés en fonction de leur avancement ;
- le caractère innovant des projets ou technologies ;
- l'inscription dans le slogan de la conférence (sobriété et souveraineté).

Du 1^{er} au 12 mai 2024, chaque proposition a fait l'objet d'un rapport rédigé par un-e membre du comité de programme, synthétisant de façon impartiale les avis et indiquant la nécessité (ou non) d'une discussion lors de la réunion de sélection.

Sélection des propositions

Le comité de programme s'est réuni en présentiel les 14 et 15 mai 2024 pour évaluer les propositions reçues, dont :

- **13 propositions rejetées en amont de la réunion de sélection** car jugées non conformes (incomplètes).
- **75 propositions consensuelles** ayant reçu un avis tranché du comité de programme et ne nécessitant pas de débat supplémentaire (**40 acceptées et 35 rejetées**).

Les 85 propositions restantes ont été discutées et étudiées par thématique afin de construire un programme équilibré et diversifié.

Dans cette volonté d'équilibre du programme, certaines propositions ont été retenues mais requalifiées :

- 1 poster en présentation courte
- 10 présentations longues en présentations courtes
- 1 présentation longue en poster
- 1 présentation courte en poster

Le programme définitif comprend finalement :

- 37 présentations longues
- 40 présentations courtes
- 18 posters
- 1 tuto long
- 3 tuto courts

Observations

Qualité générale des propositions

La qualité globale des propositions reçues a été jugée très bonne.

Près de la moitié des propositions (85 sur 173) a été âprement discutée en réunion de sélection, une proportion supérieure à celles des éditions précédentes.

Certaines propositions, intrinsèquement intéressantes, n'ont ainsi pas été retenues dans le programme final au profit d'autres jugées plus mûres, mieux rédigées, pour laisser plus de place à des thèmes dans lesquelles moins de propositions ont été reçues, pour l'équilibre des sessions de la conférence, ...

Manque de soin de certaines propositions

Certaines propositions n'ont d'évidence pas été relues par une personne tierce avant d'être soumises, même lorsque plusieurs auteur·ices co-signaient celles-ci.

Fautes d'orthographe (y compris dans le titre), manque de structuration, imprécision dans les termes utilisés sont autant de points négatifs qui nuisent à la compréhension des propositions et dégradent leur évaluation :

- parce que la pertinence des projets peut échapper aux relecteur·ices lorsque les problèmes de forme prennent le pas sur le fond exprimé par les auteur·ices ;
- parce que des propositions mal rédigées laissent envisager des articles mal rédigés et des supports de présentation mal rédigés qui risquent de nuire à la qualité de la conférence.

Il est conseillé aux auteur·ices de :

- **mûrir leur proposition et ne pas attendre le dernier moment pour soumettre ;**
- **utiliser un correcteur orthographique ;**
- **bien structurer leur texte** : les blocs monolithiques doivent être proscrits (le formulaire de soumission le permet) ;
- **faire relire leurs propositions** avant soumission par plusieurs personnes tierces :
 - familières du sujet de la proposition, capables de juger la proposition **sur le fond (enjeux, intérêts, techniques, ...)** ;
 - étrangères au sujet, capables de juger la proposition **sur la forme (orthographe, grammaire, style, ...)** et **sur le niveau de vulgarisation** pour que la proposition soit comprise par le plus grand nombre.

Il est rappelé aux personnes qui soumettent une proposition à JRES qu'elles portent l'image de leur établissement.

Tutoriels

Les tutoriels ont été réintroduits lors de l'édition 2022 à Marseille. Leur succès a conduit le comité de programme à proposer à nouveau ce format en 2024.

Peu de propositions de ce type ont été reçues (5 tutos longs + 4 tutos courts, 10 + 9 en 2022).

Certaines propositions ont été rejetées car la forme souhaitée par les auteur·ices (une présentation interactive avec le public, se rapprochant d'une formation) n'était pas dans le cadre fixé pour les tutoriels de la conférence (la démonstration pratique d'une technologie ou d'un outil, que les congressistes peuvent reproduire après la conférence grâce à des ressources mises à disposition par les auteur·ices).

Par ailleurs, le planning de la conférence est très strict et l'effet démo est limité au maximum par le comité de programme en n'autorisant pas, sauf exception justifiée, les démonstrations en direct (cela vaut pour les présentations et les tutoriels, pour lesquels il est demandé aux orateur·ices d'enregistrer les démonstrations pratiques).

Recoupement entre différentes propositions d'une même institution

Des établissements ont été à l'origine de plusieurs propositions sur un même projet (par exemple une proposition avec une approche organisationnelle et une autre avec une approche technique), ou sur des projets connexes sans que le comité de programme puisse juger de l'articulation des propositions entre elles.

Outre l'impression d'un manque de concertation, cela défavorise les auteur·ices de ces propositions à cause d'un risque de redite entre les différentes contributions.

Il est conseillé aux auteur·ices de se renseigner auprès de leurs collègues ou de leurs tutelles afin de détecter au plus tôt d'éventuelles risques de collisions d'articles et le cas échéant, de coordonner leurs propositions, de mentionner explicitement l'articulation entre les différentes propositions et regrouper les différents aspects des projets au sein d'une même proposition lorsque cela est possible.

Langue des propositions

Plusieurs propositions ont été faites en anglais, par des auteur·ices de multiples nationalités (européennes).

Ces propositions ont été évaluées au même titre que les autres propositions écrites en français.

Le Comité de Programme a néanmoins noté la présence d'auteur·ices français·es pour ces propositions. Si l'objectif d'une présentation à JRES est d'élargir la cible de la présentation à la communauté ESR française, alors il semble naturel de faire l'effort de traduction de l'article nécessaire pour toucher l'intégralité de cette communauté.

Mise en perspective et intérêts pour la communauté

Certaines propositions manquent cruellement de mise en perspective et cela nuit à leur évaluation ; il est conseillé aux auteur·ices d'inscrire leur proposition dans un cadre clair et mentionner explicitement les intérêts de leur proposition :

- **place dans l'écosystème** : l'absence de référence aux applications ou technologies connexes déjà existantes ne permet pas toujours de juger de la pertinence de l'émergence de nouvelles solutions ;
- **métriques** : la mention de chiffres-clés (nombre d'utilisateur·ices concerné·es, taille d'un parc géré, budget, ...) sont des éléments importants pour juger de la pertinence des propositions ;

- **stade d'avancement du projet** (prospective, étude, réalisation en cours, retour d'expérience) : le flou entretenu sur certaines propositions quant à l'avancée des projets décrits est tout à fait contre-productif ;
- **caractère innovant** : les auteur·ices devraient mentionner explicitement le caractère innovant de leur proposition lorsque c'est le cas (une bonne proposition n'est pas obligatoirement synonyme d'innovation mais c'est un atout) ;
- **motivation des choix effectués** : les choix technologiques (par exemple entre plusieurs solutions existantes) ou stratégiques (développement maison ou adoption d'une solution existante) ont un intérêt en soi pour les congressistes placées devant les problématiques des auteur·ices, dès lors ils méritent d'être expliqués sur les plan humain, financier et technique, autant que la solution choisie elle-même.
- **répétition des propositions** : lorsque les propositions sur de mêmes projets se répètent d'édition en édition, les auteur·ices devraient mentionner les présentations réalisées précédemment (ne pas le faire défavorise les propositions) et indiquer les éléments qui justifient une nouvelle proposition (il n'y a pas d'abonnement pour les projets pluriannuels) ;
- **public concerné** : indiquer le public *a priori* concerné (décideur·euses stratégiques, technicien·nes de petites structures, gestionnaires de grands parcs, ...) permet de mieux évaluer la pertinence des propositions ;
- **partage** : base fondatrice de la conférence JRES, le partage des connaissances, des initiatives et de retours d'expérience en reste la motivation principale. En ce qui concerne les projets logiciels, le partage (*open source*) et la transposabilité sont des éléments essentiels de jugement de l'intérêt des propositions pour la communauté.

De manière générale, **les auteur·ices doivent s'efforcer de conjuguer clarté, objectivité et sincérité.**

Les propositions aguicheuses, échafaudées autour de belles promesses mais restant floues sur le contenu réel ont été rejetées (le comité de programme ne signe pas de chèque en blanc, même aux auteur·ices connu·es de la communauté).

À propos des technologies et outils propriétaires

Des stands exposants et des sessions industrielles sont proposés aux acteurs privés du marché pendant toute la durée de la conférence, qui leur permettent de faire la promotion de leurs produits (matériels, outils, ...).

Les contributions à la conférence (de manière générale : présentations, tutoriels et posters) sont réservées en priorité aux acteurs de la communauté de JRES (Enseignement Supérieur, Recherche, Éducation Nationale).

Pour autant, les propositions soumises par des personnels de sociétés commerciales ont été étudiées lorsqu'elles sont basées sur des technologies non liées à des matériels propriétaires (avec une attention particulière du comité de programme sur cette limite : les sociétés ne doivent intervenir que sur des aspects techniques et non commerciaux, et ne pas se servir des interventions à des fins de promotion de leur société).

Utilisation des IA génératives

Certaines propositions sont marquées par un style rédactionnel peu habituel : constant, descriptif, toujours absolument correct syntaxiquement mais parfois assez vide de sens, en un mot assez inhumain.

L'augmentation globale de la qualité des propositions est corrélée avec l'évolution et l'utilisation dans nos métiers des IA génératives, aujourd'hui capables de créer des textes dont la qualité n'a parfois rien à envier avec ceux créés par les humains.

Il est à peu près certain que quelques propositions ont utilisées ces technologies, au mieux pour corriger des fautes et rééquilibrer quelques phrases, au pire pour rédiger une grande partie de l'article.

Cela pose un double problème éthique :

- dans une conférence scientifique, l'utilisation d'une IA générative devrait être conditionnée au fait d'en mentionner l'usage, comme on cite ses sources ;
- lorsque les auteur·ices utiliseront les IA génératives pour écrire leur proposition, puis écrire leur article, puis générer leurs transparents, puis interpréter les questions des congressistes pour leur répondre, que restera-t-il de la conférence JRES ?

Le comité de programme n'a pas considéré comme bloquant le fait que certaines propositions aient pu, tout ou partie, être écrites à l'aide d'IA génératives, pour les deux raisons suivantes :

- **en l'absence de règles claires** sur ce sujet, puisque rien dans les instructions aux auteur·ices n'interdisait l'utilisation d'IA génératrices ;
- **par méconnaissance de l'évolution de nos pratiques**, qui intégreront peut-être prochainement les IA génératives dans la palette des outils de publication scientifique (aujourd'hui personne ne remet en cause l'utilisation de correcteurs orthographiques).

Accompagnement des auteur·ices

L'accompagnement des auteur·ices est une particularité de la conférence JRES, qui la distingue des autres conférences scientifiques de cette taille : à partir de la notification d'acceptation des propositions, chaque contribution est suivie par deux membres du comité de programme qui mettent un point d'honneur à accompagner au mieux les auteur·ices, en particulier celles·ceux qui contribuent à la conférence JRES pour la première fois :

- pour la rédaction des articles (actes de la conférence), sur le fond et sur la forme (tous formats confondus) ;
- pour la mise au point des supports de présentation, la vérification sur place du bon déroulé des transparents et l'introduction des auteur·ices sur scène (présentations et tutoriels) ;
- pour la création des posters et l'accueil des auteur·ices sur place lors des sessions posters.

Cet accompagnement fort des auteur·ices est un engagement des membres du comité de programme qui participe, pour les collègues les moins expérimenté·es de notre communauté qui contribuent à JRES, à leur formation à la publication scientifique.

Un retour sur l'accompagnement des auteur·ices sera fait par le comité de programme dans la version définitive de ce rapport.

Pour le comité de programme,
Pascal AUBRY et Yann DUPONT,
présidents du comité de programme JRES 2024